



LA
FRENCH TECH
LIMOUSIN

Règlement du concours "Golden Ticket" French Tech Limousin

EDITION 2026



La French Tech Limousin se donne pour objectif d'accompagner les entreprises innovantes du territoire à se développer, et entre autres, à se rendre visibles à l'international.

Dans ce cadre, elle organise une nouvelle édition de l'opération **Golden Ticket** pour encourager les startups et entreprises innovantes du Limousin à se rendre sur les plus grands salons internationaux de l'innovation et les accompagner dans cette démarche.

*Cette opération est réalisée avec le soutien de **Limoges Métropole**. Opération réalisée en partenariat avec **les Conseillers du Commerce Extérieur de la France**, et avec la collaboration de **la Région Nouvelle-Aquitaine**, de **la CCI International Nouvelle-Aquitaine** et du **Crédit Mutuel Loire-Atlantique Centre Ouest**.*

Calendrier du concours

- Ouverture des candidatures : 4 mai 2026
- Clôture des candidatures : 12 juin 2026 (minuit)
- Annonce des lauréats : 9 juillet 2026

Contact

L'ensemble des informations relatives au concours sont disponibles à www.lafrenchtech-limousin.com.
Pour toutes questions complémentaires, vous pouvez également contacter la French Tech Limousin : contact@lafrenchtech-limousin.com et au 05 55 71 39 70.

CONDITIONS D'ÉLIGIBILITÉ

Éligibilité

Pour être éligible, le dossier de candidature doit impérativement être complet.

Le formulaire de candidature est accessible ici sur le site www.lafrenchtech-limousin.com et via

Le concours est ouvert aux participants remplissant l'ensemble des conditions suivantes :

> **Être dirigeant(e) de startup :**

- **Immatriculée en Limousin (départements 19, 23, 87) ou incubée à l'AVRUL**
nb : les porteurs de projet non encore immatriculés au moment de la candidature à ce concours et lauréats ne pourront percevoir leur dotation financière qu'une fois immatriculés (aides de minimis attribuées uniquement aux entreprises).
- **Contributrice à la Communauté French Tech Limousin** (à jour de contribution)

> **S'engager à participer à un salon international dans un délai de 24 mois à compter de la date d'ouverture du concours.**

MODALITÉS DE PARTICIPATION

Toute candidature ne remplissant pas les conditions d'éligibilité pourra être refusée. Si une cause d'inéligibilité venait à être connue postérieurement à l'attribution d'un prix, le lauréat ne pourra pas bénéficier effectivement de la dotation prévue.

Modalités

La participation au concours est gratuite.

Chaque candidat peut cibler plusieurs salons mais ne pourra remporter qu'une seule dotation.

Les salons internationaux proposés dans le cadre de la candidature :

- **Gitex Global** : du 7 au 11 décembre 2026 à Dubaï (Émirats arabes unis)
- **Ecomondo** : du 3 au 6 novembre 2026 à Rimini (Italie)
- **Slush** : du 18 au 19 novembre 2026 à Helsinki (Finlande)
- **CES** : du 6 au 9 janvier 2027 à Las Vegas (États-Unis)
- **Salon filière / métier au choix** : Il vous est laissé ici la possibilité de vous positionner sur un salon international (hors France) spécifique "filiale-métier" davantage ciblé sur votre activité.

Dépôt des dossiers de candidature

Le présent règlement et le lien vers le formulaire d'inscription sont disponibles ici (<https://forms.gle/T3frvBEMuDmGUayMA>) et sur le site www.lafrenchtech-limousin.com. Le formulaire devra être rempli en langue française. Toute candidature transmise par un autre moyen que ce formulaire ne sera pas admise et entraînera le rejet de la candidature. Le formulaire peut être rempli **jusqu'au 12 juin 2026 à minuit**. Passé cette date, aucun dossier ne sera accepté.

Validité des candidatures

Seront réputées nulles les candidatures :

- Réalisées au moyen de coordonnées incomplètes, erronées ou frauduleuses ;
- Illisibles ou incomplètes ;
- Non-conformes au règlement ;
- Émanant d'une structure faisant l'objet d'une procédure collective (plan de sauvegarde, redressement judiciaire, liquidation judiciaire,...) ;
- Envoyées après la date limite de dépôt des candidatures ;
- Non transmises via le formulaire en ligne.

Tout candidat dont la candidature sera déclarée nulle, pourra se voir déchu de la qualité de gagnant et du prix attribué. Les candidats autorisent expressément les organisateurs du concours à effectuer toutes les vérifications légales concernant leur identité et leurs coordonnées.



Engagement des candidats

Tout candidat au concours s'engage à :

- Accepter le prix sous sa forme attribuée sans possibilité de faire l'objet d'aucun échange ;
- Autoriser par avance et à titre gracieux, les organisateurs et les différents partenaires à publier, reproduire et représenter son nom, adresse et photographie, sur tout support qui pourrait être utilisé dans toute manifestation liée au présent concours, sans que cette publication ou utilisation puisse ouvrir d'autres droits que ceux des récompenses gagnées ;
- Renoncer à revendiquer tout droit sur son image et faire son affaire de tous les droits de propriété intellectuelle de l'innovation présentée et assumer la responsabilité de toute revendication de tiers à ce sujet ;
- À participer à toute action de communication lancée par les organisateurs ou les partenaires ;
- Le bénéficiaire s'interdit d'utiliser son image et celle de la collectivité dans tout domaine pouvant nuire à l'ordre public, aux bonnes mœurs et à l'image des organisateurs.

De plus, les lauréats s'engagent à :

- au moment du salon, poster sur leurs réseaux sociaux une ou plusieurs photos de leur participation (en tant que visiteur ou exposant) et mentionner le **Golden Ticket** et **La French Tech Limousin**.
- à garder et présenter une ou plusieurs preuve(s) de participation effective (en tant que visiteur ou exposant) au salon retenu pour obtenir le versement de leur dotation (photos sur le salon, factures, badge nominatif, etc.).
- compléter une attestation sur l'honneur concernant l'aide de minimis dans le cadre du Golden Ticket à l'issue de la participation au salon et en amont du versement de la dotation.

Confidentialité

La liste des dossiers de candidature non retenus ainsi que les délibérations du jury sont confidentielles.

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978, tout candidat bénéficie d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui le concernent. S'il souhaite exercer ce droit et obtenir communication des informations le concernant, il peut s'adresser aux organisateurs du concours au moyen des coordonnées indiquées dans le présent document.

SÉLECTION DES DOSSIERS ET DÉSIGNATION DES LAURÉATS

Critères de sélection

Les dossiers des candidats seront évalués et sélectionnés selon les critères suivants :

- Le caractère innovant du projet
- Le potentiel de développement du projet à l'international
- Le niveau de maturité commerciale du service / produit
- La pertinence du(des) salon(s) sélectionné(s) par le candidat
- La capacité à participer à un salon international

Selon le(s) salon(s) choisi(s), des dispositifs d'accompagnements financiers et méthodologiques sont mobilisables auprès de la TeamNAqui (CCI International Nouvelle-Aquitaine et Région Nouvelle-Aquitaine).

Informations : <https://entreprises.nouvelle-aquitaine.fr/boite-outils/rejoindre-la-teamnaqui>

La sélection s'effectue en trois temps :

1. Vérification de l'éligibilité des candidatures ;
2. Sélection des lauréats par le jury ;
3. **Annonce publique des lauréats le 9 juillet 2026** à Limoges lors des opérations Money Time et Garden Party de la French Tech Limousin.



Règlement du concours "Golden Ticket" French Tech Limousin

Jury

Le jury est composé par la Communauté French Tech Limousin de membres de l'écosystème French Tech, de partenaires de l'événement et de personnalités qualifiées. Les membres du jury ne sont pas dans l'obligation de motiver leurs décisions qui sont sans recours.

Les prix

- Dotations financières jusqu'à 1 500€ TTC
Le montant et le nombre des dotations seront définis lors des délibérations du jury
- Audit sur l'internationalisation du projet par un(e) représentant(e) des Conseillers du Commerce Extérieur de la France.

Modalités de versement des dotations

1. Il sera demandé aux lauréats de compléter une attestation sur l'honneur concernant l'aide de minimis dans le cadre du Golden Ticket à l'issue de la participation au salon et en amont du versement de la dotation,
2. Le versement des dotations se fera sur présentation de preuve(s) de participation effective (en tant que visiteur ou exposant) au salon retenu (photos sur le salon, factures, badge nominatif du salon, etc.),
3. Il est également demandé aux lauréats au moment du salon, de poster sur leurs réseaux sociaux une ou plusieurs photos de leurs participations (en tant que visiteurs ou exposants) et de mentionner le Golden Ticket et La French Tech Limousin.

Si un(e) lauréat(e) ne participe finalement pas au salon international retenu dans un délai de 24 mois à compter de la date d'ouverture du concours ou qu'il(elle) n'est pas en mesure d'apporter les preuves de sa participation, il(elle) renonce au versement de sa dotation.

AUTRES DISPOSITIONS

Modification du règlement

Les organisateurs se réservent tout droit pour annuler ou modifier le présent règlement dicté par les circonstances ou la force majeure. Dans le cas d'une annulation pure et simple, aucune charge de quelque nature que ce soit ne pourra être retenue contre les organisateurs. En cas de modification du présent règlement, les organisateurs s'engagent à en faire parvenir la teneur aux candidats, au plus tard dans les quinze jours avant la tenue des évaluations.

Litige

Toute contestation d'un ou plusieurs points du règlement ainsi que tout litige pouvant être issu du présent concours feront l'objet d'une décision sans appel rendue après délibération du jury.

*Cette opération est réalisée avec le soutien de **Limoges Métropole**. Opération réalisée en partenariat avec **les Conseillers du Commerce Extérieur de la France**, et avec la collaboration de **la Région Nouvelle-Aquitaine**, de **la CCI International Nouvelle-Aquitaine** et du **Crédit Mutuel Loire-Atlantique Centre Ouest**.*

